



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 2 8 / 0 8 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 2 0 / 0 7 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : 2023-6943

1 Intitulé du projet

Projet d'extension du camping Domaine La Fonteclose (Vendée)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SARL DOMAINE LE CHATELIER

Raison sociale

N° SIRET

5 1 2 9 1 9 4 9 9 0 0 0 1 6

Type de société (SA, SCI...)

SARL

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

DUPONT

Prénom(s)

Julien

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
42°a	Terrain de camping permettant l'accueil de 137 emplacements après extension → Projet soumis à cas par cas

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le camping est situé sur la commune de Notre Dame de Riez (85 270). Le site possède actuellement 85 emplacements et s'étend sur une superficie de 32 493 m² (surface cadastrée) La parcelle contenant le lagunage d'assainissement existant a une superficie de 18 700 m² (Annexes 8 et 9). L'emprise totale représente 51 193 m².

Le projet consiste à créer 52 emplacements supplémentaires au droit de l'emprise du camping actuel. Pour cela, 14 emplacements existants seront réaménagés (suppression et/ou division). Certains des nouveaux emplacements seront réalisés dans la partie Sud de l'emprise du camping (actuellement non exploitée).

→ Détails en annexe 5.

Les emplacements seront délimités par des haies aux essences variées et ne seront pas en alignements constants.

Aucun travaux de démolition n'est prévu. Les nouveaux emplacements se feront sur des parcelles déjà en partie exploitées par le camping. Les bâtis existants seront conservés. Les lagunes actuelles de traitement des eaux seront conservées telles quelles. L'extrémité Sud de la parcelle sera réservée au nouveau dispositif d'assainissement individuel pour le traitement des eaux usées.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est d'augmenter la capacité d'accueil du site en réorganisant la partie Ouest du site existant, tout en conservant une unité cohérente avec les emplacements existants, et le tout dans un cadre paysager. Les emplacements et espaces libres seront engazonnés. La délimitation se fera par la mise en place de haies aux essences locales variées.

Les emplacements prévus sont voués à accueillir des HLL ou Mobil-homes.

Les nouveaux accès seront réalisés dans la continuité des accès existants. Les revêtements se feront en gravillonnés ou en sablage.

Les équipements à usages collectifs (sanitaires/accueil...) sont déjà existants sur le site. Aucune nouvelle création ne sera réalisée.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

L'objectif est d'être opérationnel pour la saison estivale 2024. Les travaux seront réalisés en une seule tranche:

- Création du dispositif d'assainissement (venant en complément du dispositif actuel) et autres réseaux (eau potable, électricité...);
- Création des cheminements et voies de circulation pour la desserte des emplacements;
- Aménagements paysagers/engazonnement permettant de délimiter les emplacements;
- installation des HLL et Mobil-homes et raccordements aux nouveaux réseaux.

Les travaux sont prévus pour une durée maximale de 3 mois, hors période estivale (hors période de haute fréquentation du camping).

Les effluents d'eaux usées seront traités par la mise en place d'un dispositif de type filtration compacte. Ce dernier viendra en complément du lagunage actuel. Le dispositif sera composé d'une filière enterrée avec prétraitement et traitement. Le rejet se fera de façon diffuse sur les parcelles en aval. L'ensemble des éléments est présenté en annexe 16.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En période estivale, le projet induit une augmentation du trafic. La fluidité et la sécurité des déplacements (piétons/véhicules motorisés) seront assurés par la mise en place d'un plan de circulation (accès depuis l'intérieur du camping existant). La sortie du camping se fait sur la D83 (axe Commequiens/Notre Dame de Riez). L'aménagement d'un futur carrefour est doré et déjà anticipé dans le PLU (emplacement réservé n°6 - cf. Annexe 12).

Le camping sera ouvert à l'année (idem fonctionnement actuel).

Le nombre de stationnement ne va pas augmenter. Les véhicules peuvent se stationner au droit des emplacements (pour 1 seul véhicule). Un petit parking est disponible en face de l'accueil (stationnement temporaire). Un parking extérieur au camping est disponible sur une parcelle naturelle, de l'autre côté de la Route de Commequiens.

Les dispositifs d'accueil prévus sont amovibles. Un renouvellement du parc d'hébergement est estimé en moyenne tous les 10 ans, sans entraîner de travaux en particulier. Le projet ne prévoit pas de nouvelle construction en dur. Une remise en état du site après exploitation consisterait à déterrer les réseaux et dispositif d'assainissement. Toutefois, le secteur étant voué à une activité d'hébergements, de loisirs et camping. Les aménagements prévus par le projet sont voués à perdurer dans le temps.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis d'aménager
- Examen au cas par cas au titre de la rubrique 42°a du R.122-2 du Code de l'Environnement
- Déclaration loi sur l'eau (rubriques 2.1.5.0. - rejet pluvial / 2.1.1.0. Assainissement non collectif supérieur à 12kg DBO5)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie cadastrale totale du camping -----	32 493 m ²
Superficie cadastrale parcelle lagunes actuelles -----	18 700 m ²
Nombre d'emplacement actuel -----	85 emplacements
Nombre d'emplacements futurs -----	139 emplacements
Surface extension sur parcelle naturelle (incluse dans les 32 493 m ²) -----	4 500 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 1345 Voie : Route de Commequiers

Lieu-dit : La Fonteclose

Localité : Notre Dame de Riez

Code postal : 8 5 2 7 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 4 6 ° 4 4 , 5 9 " N Lat. : 0 1 ° 5 2 , 4 9 " W

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de Notre Dame de Riez, dernière procédure approuvée le 28/07/2022, zonage ULc (Annexe 12)

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les ZNIEFF les plus proches du projet d'extension se situent à 55m au Sud du projet : ZNIEFF type I - 520005775 "Estuaire de la Vie, Marais de la Vie et du Ligneron" et ZNIEFF type II - 520005785 "Marais breton et baie de Bourgneuf" → Annexe 10 Les 2 anciennes lagunes sont situées dans la ZNIEFF de type II 520005785 "Marais breton et baie de Bourgneuf". La dernière lagune est hors périmètre ZNIEFF.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nos interventions sur site ont eu lieu en juin, période non propice à la réalisation d'un diagnostic zone humides. Ce dernier sera réalisé à une période favorable à l'interprétation des sondages de sols et de la végétation. Ces éléments seront joints au dossier loi sur l'eau.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans les périmètres de protection du captage de Villeneuve → Annexe 14
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet d'extension se situe à 55m au Nord des sites suivants: - ZSC FR5200653 Marais Breton, baie de Bourgneuf, Ile de Noirmoutier et Forêt de Monts - ZPS FR5212009 Marais Breton, baie de Bourgneuf, Ile de Noirmoutier et Forêt de Monts. Les 2 anciennes lagunes d'assainissement se situent dans ces périmètres. La dernière lagune est hors périmètre. → Annexes 7
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit d'étendre le réseau d'eau potable sur l'ensemble du site de façon à pouvoir raccorder les futurs emplacements.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des matériaux d'apport sont prévus pour les travaux de VRD (revêtement chaussée, sablage...).
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est déjà alimenté par le réseau d'eau potable, et est déjà raccordé à un dispositif de traitement des eaux usées. Un nouveau dispositif d'assainissement viendra compléter celui existant. → Annexe 16
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Perturbations en phase travaux. Aucun habitat ou espèce végétale protégée/patrimoniale n'a été observée. Plusieurs espèces protégées ont cependant été identifiées. → Annexe 13c
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet d'extension est situé à proximité de sites Natura 2000. Les 2 anciennes lagunes d'assainissement se situent dans ces périmètres. La dernière lagune existante est hors périmètre. → Détail en annexes 7
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie des aménagements sera réalisée sur une partie naturel du site, actuellement occupée par une prairie et des boisements → Annexe 13c L'extension se situe en zone ULc voués à l'accueil d'hébergements touristiques.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet d'extension du camping ne se situe pas en zone inondable. Il est concerné par le risque retrait/gonflement argile, risque sismique et risque radon → Annexes 11
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les effluents seront dirigés vers des dispositifs d'assainissement dimensionnés pour recevoir ces apports.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'augmentation de la capacité d'accueil engendrera un trafic supplémentaire au droit du site. Des zones de stationnement sont prévues sur chaque emplacement et le parking principal se situe hors du camping.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement du site va générer des émissions sonores lors de la phase travaux, mais également à terme par la fréquentation du site et la circulation inhérente à sa desserte (fréquentation estivale).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le camping dispose d'un règlement d'intérieur notifiant les conduites à tenir en matière de "bruit et silence"/"circulations et stationnement" → Annexe 17
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité du bar/snack/restaurant (déjà existante) n'est pas de nature à engendrer des nuisances olfactives.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La gestion des ordures ménagères est réglementée. → Annexe 17
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des vibrations seront possibles lors de la phase travaux mais pas lors de la phase d'exploitation du camping.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un éclairage avec bornes lumineuses sera mis en place sur la nouvelle partie.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales seront orientées directement en surface → Annexe 15
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ruissellement de surface vers le milieu naturel aval (marais) → Annexe 15

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le rejet du dispositif épuratoire se fera de façon diffuse sur la parcelle en aval. Les écoulements traités rejoindront le marais au Sud dont l'exutoire final est le fleuve la Vie. → Annexe 16
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera la production de déchets non dangereux de type ordures ménagères, biodéchets et déchets recyclables. La gestion des ordures ménagères est réglementée. Zone de dépôt poubelle et tri sélectif en entrée de camping, le long de la RD83. → Annexe 17
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne porte pas atteinte à des zones d'intérêt architectural, culturel, archéologique ou paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4 500 m ² de parcelle naturelle sera réaménagée (dont la majorité correspond à une ancienne bambouseraie). → Annexe 13c

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Il n'y a pas d'autres projets existants ou approuvés dans le secteur proche du projet sur lesquels des incidences peuvent se cumuler (projets existants ou approuvés au titre du R.122-5 du Code de l'Environnement = projets ayant fait l'objet d'une évaluation environnementale ou d'un dossier d'autorisation Loi sur l'Eau).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet initial prévoyait l'aménagement de 2 emplacements supplémentaires en partie Sud de la parcelle. Après évaluation de la capacité de traitement des lagunes actuelles, ces derniers ont été retirés pour les besoins de la mise en place du nouveau dispositif d'assainissement et pour répondre à la capacité nécessaire de traitement de la charge future.

Le projet d'extension se situe au droit de la parcelle déjà exploitée. L'ensemble des nouveaux aménagements prévus se situe hors des périmètres Natura 2000 et ZNIEFF.

Mesure évitement: Les travaux de terrassement seront réalisés hors période de nidification de l'avifaune, mesure également bénéfique pour les autres taxons. Les arbres identifiés lors du diagnostic faune/flore seront maintenus.
Mesure de réduction:

Le diagnostic écologique n'a pas permis d'identifier d'enjeu écologique majeur sur l'emprise du projet. Les éléments les plus sensibles sont préservés.

Une partie des lagunes existantes se situent au sein des périmètres Natura 2000. Le camping et ses 2 anciennes lagunes étaient déjà présents avant la mise en place des sites Natura 2000.

→ Annexes 7

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'insère sur une parcelle en grande partie déjà exploitée par le camping, et réservée à cette activité. La demande d'examen concerne la création de 53 emplacements supplémentaires, dont une grande partie sera aménagée sur la zone déjà exploitée.

Les aménagements prévus seront légers, avec des axes de circulation semi-perméables.

Le site présente des sensibilités environnementales intrinsèques limitées. Les lignes de haies en lisière seront maintenues et les arbres conservés sur site.

Ainsi nous ne voyons pas l'intérêt et le gain environnemental que présenterait la réalisation d'une étude d'impact.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 8 - Extrait cadastral sur le secteur d'étude (partie 4.1) Annexe 9 - Plan de masse du camping actuel (partie 4.1)	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 10 - Localisation du projet par rapport aux ZNIEFF et autres zonages écologiques d'inventaires (partie 5) Annexe 11 - Risques naturels et technologiques (parties 5 et 6.1)	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Annexe 12 - Planification sur la commune de Notre Dame de Riez (parties 4.2 et 4.3.2) Annexe 13 - Carte de prélocalisation des zones humides sur le secteur / Diagnostics environnementaux (partie 5)	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Annexe 14 - Les périmètres de protection du captage de Villeneuve (partie 5) Annexe 15 - Modalités de gestion des eaux pluviales sur le site (partie 6.1)	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Annexe 16 - Modalités de gestion des eaux usées (parties 4.1, 4.3.1 et 6.1) Annexe 17 - Règlement intérieur du camping (partie 6.1)	<input checked="" type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

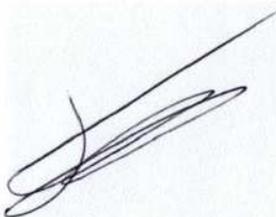
Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)